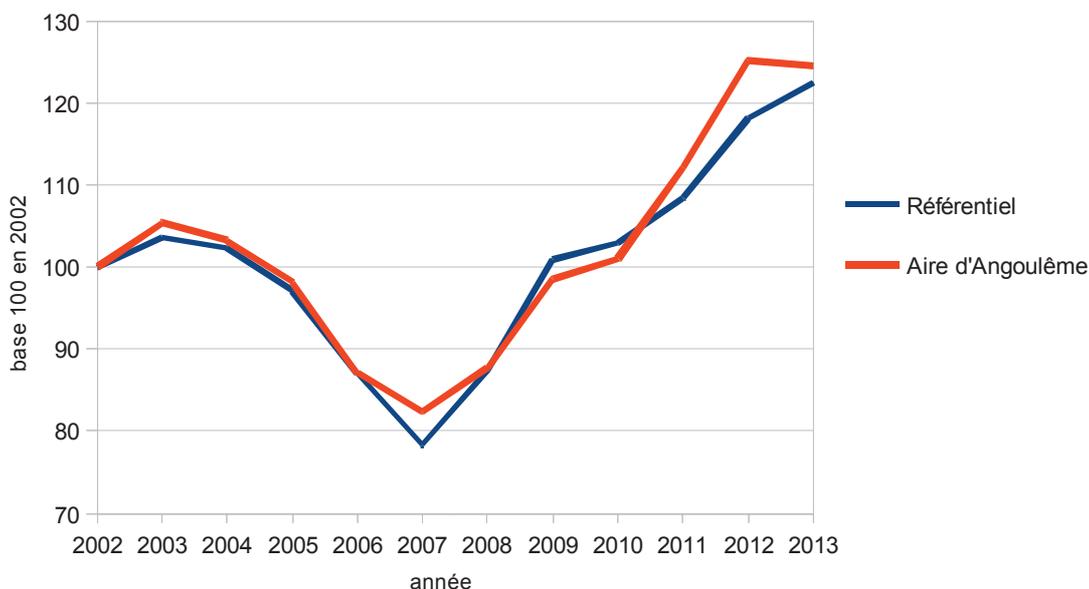


Un passage de crise rude, affectant les conditions de vie des populations

Passage de crise difficile pour le marché de l'emploi

Entre 2010 et 2012, le nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM catégories ABC) a fortement augmenté dans l'aire urbaine, davantage que dans le référentiel (*Illustration 30*). Le nombre de demandeurs d'emploi atteint, comme dans le référentiel, des niveaux jamais vus depuis 2002. Fin 2012, 15 700 Angoumoisins cherchaient un emploi, dont 7 300 depuis plus d'un an.

Illustration 30– Le nombre de demandeurs d'emploi augmente avec la crise
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi sur longue période



Sources : Pôle Emploi, DEFM catégorie A au 31 décembre.

Note de lecture : Si les deux courbes étaient parfaitement confondues, cela signifierait que l'évolution du nombre de chômeurs est identique dans les deux territoires sur toute la période. Entre plusieurs périodes, deux courbes parallèles signifient que l'évolution est comparable dans l'un et l'autre des territoires.

Au 31 décembre 2008, dans l'aire d'Angoulême comme dans le référentiel, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) était à 87 % du niveau de décembre 2002 (i.e. 13 % plus bas). Entre 2010 et 2012, le nombre de DEFM a davantage augmenté dans l'aire d'Angoulême que dans le référentiel.

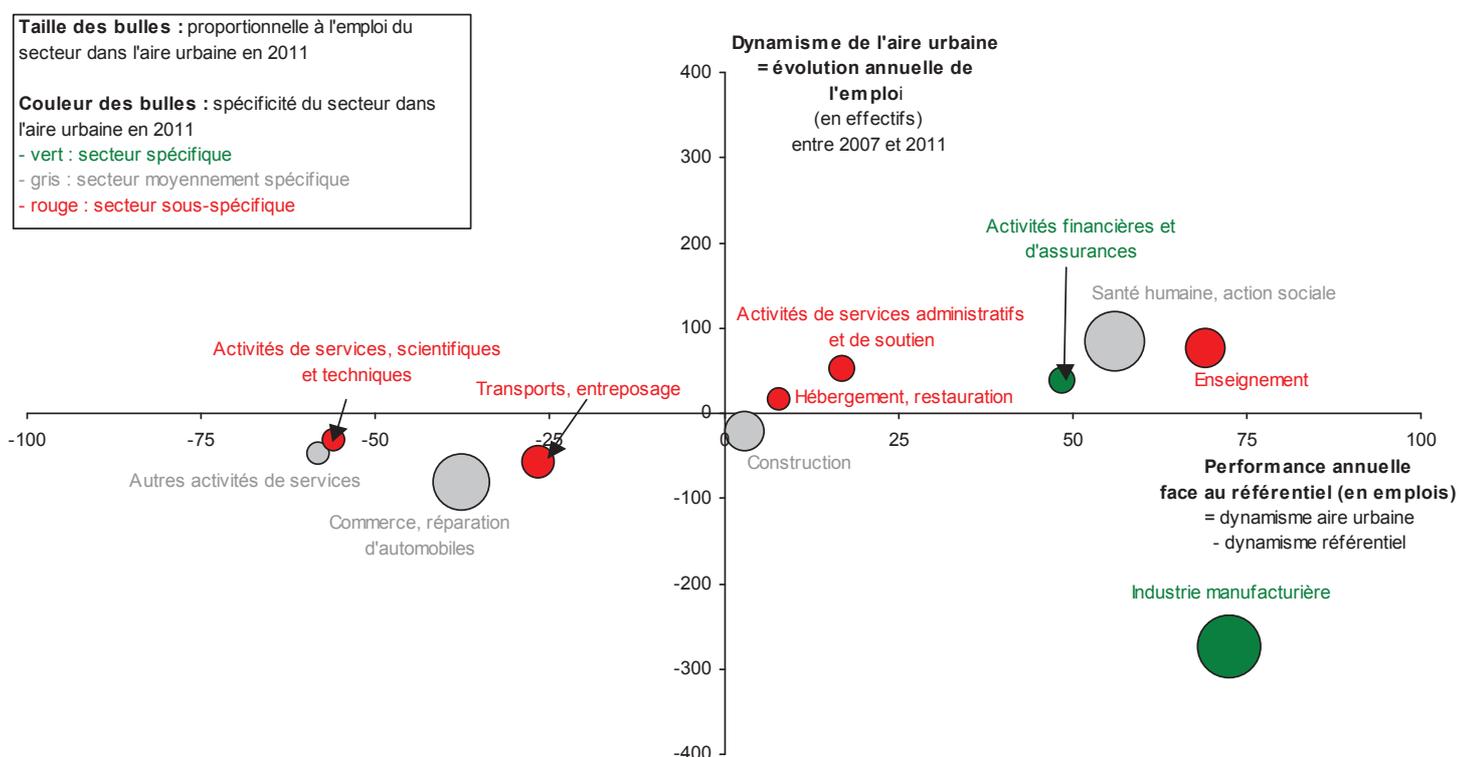
Les principaux secteurs en déprise entre 2007 et 2011 sont l'industrie, le commerce et réparation automobile, le transport-entreposage et certaines activités de services (*Illustration 31*). Le secteur de l'industrie manufacturière, malgré près de 300 emplois perdus par an sur la période, s'en sort mieux que s'il avait évolué comme dans le référentiel, où le déclin de l'industrie automobile et de la métallurgie ont lourdement pesé sur le secteur. Le déclin de l'industrie angoumoisine semble moins tributaire de la conjoncture (mais néanmoins réel et régulier).

Les secteurs émergents, déjà identifiés sur longue période, résistent à la crise récente et créent davantage d'emploi que s'ils évoluaient comme dans le référentiel. Sont ainsi concernés l'enseignement, la santé humaine et action sociale, les activités financières et d'assurance.

De plus, malgré la crise, entre 2006 et 2011, le poids des emplois de la fonction « culture, loisirs » a augmenté plus vite que dans le référentiel.

Illustration 31 – L'industrie manufacturière angoumoisine est moins affectée par la crise que celle du référentiel

Évolution de l'emploi par secteur d'activité dans l'aire urbaine par rapport au référentiel (2007-2011)



Sources : Insee, CLAP 2007 et 2011.

Note de lecture : *Emploi salarié seulement. Seuls les secteurs d'activité employant plus de 1 000 salariés dans l'aire urbaine, au 31/12/2011, ont été représentés. L'administration publique a été exclue du champ.*

En 2011, les secteurs de l'industrie manufacturière et de la santé et de l'action sociale sont les deux plus gros secteurs employeurs (salariés) de l'aire urbaine.

Entre 2007 et 2011, le secteur de l'industrie manufacturière a perdu en moyenne 270 emplois salariés par an (lecture sur l'axe vertical). Cependant, il aurait perdu encore plus d'emplois salariés (environ 70 de plus par an, lecture sur l'axe horizontal) s'il avait eu la même évolution dans l'aire urbaine que dans le référentiel.

Une aire moins inégalitaire mais une précarité qui augmente

Dans l'ensemble, les revenus fiscaux des habitants de l'aire urbaine sont inférieurs à ceux du référentiel : le revenu imposable moyen annuel par foyer angoumois vaut 22 500 euros en 2011, contre 23 500 euros dans le référentiel. Cette moyenne est tirée par les plus hauts revenus dans le référentiel. Le revenu médian (au-dessus duquel vit la moitié de la population) est en effet équivalent dans l'aire d'Angoulême et dans le référentiel (18 700 euros).

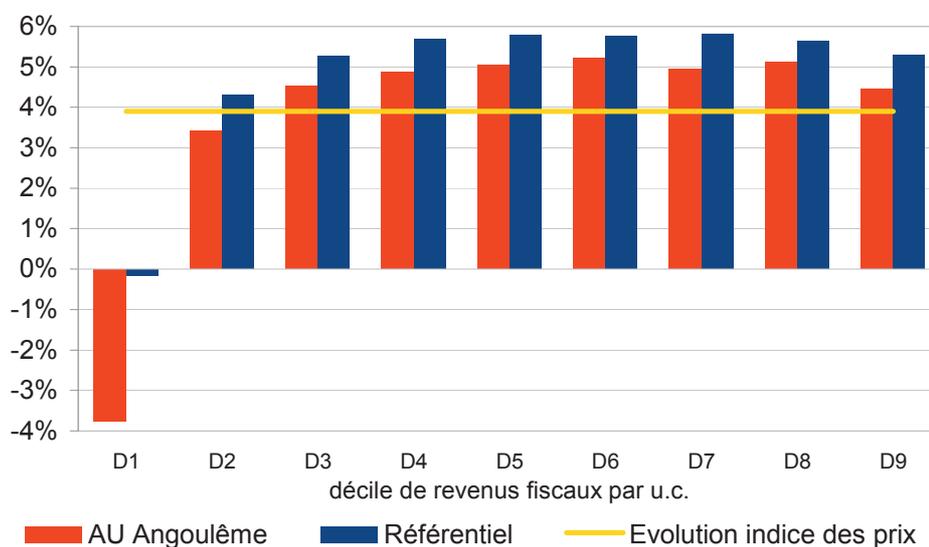
Dans l'aire d'Angoulême, davantage de foyers ne sont pas imposés (44,7 % contre 43,7 % dans le référentiel), et ces foyers non imposés sont un peu plus précaires. Leur revenu fiscal moyen annuel s'élève à 9 700 euros en 2011, contre 9 900 euros dans le référentiel.

Toutefois, les quatre premiers déciles de revenus (les quatre tranches de population correspondant aux 40 % d'habitants les moins riches de l'aire) sont supérieurs dans l'aire urbaine d'Angoulême à ceux du référentiel, en 2011. Les plus riches, en revanche, sont davantage dans le référentiel que dans l'aire d'Angoulême, conduisant à davantage d'inégalités de revenus dans le référentiel que dans l'aire d'Angoulême.

Les revenus fiscaux dans l'aire d'Angoulême, plus âgée que le référentiel, sont davantage constitués de pensions, retraites et rentes (29 % des ménages en 2011 contre 27 % dans le référentiel).

Illustration 32 – Le revenu fiscal des plus démunis évolue moins vite que l'inflation

Évolution des déciles de revenus avant redistribution entre 2008 et 2011



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2008 et 2011.

Note de lecture : Entre 2008 et 2011, dans l'aire d'Angoulême, le revenu fiscal (avant redistribution) par unité de consommation (u.c.) (voir définitions) des ménages du 2^e décile (D2) a augmenté de 3,5 %. La population du 2^e décile est la population plus riche que les 10 % les plus démunis (D1) et moins riche que les 70 % les plus riches (D3 à D9).

Sur la même période, les prix ont davantage augmenté (+4 %).

Entre 2008 et 2011, le revenu des tranches de population les moins aisées de l'aire a peu augmenté. Le premier décile (D1), concernant les ménages les plus démunis, a même diminué de près de 4 %, alors qu'il est demeuré inchangé dans le référentiel (*Illustration 32*). Dans le même temps, l'indice des prix a augmenté de 4 %, davantage que le deuxième décile (D2). Dans le référentiel, les déciles de revenus des plus démunis, déjà bas, ont moins diminué. Ainsi, la précarité de l'aire d'Angoulême augmente avec la crise. Néanmoins, on ne peut rien en conclure sur l'évolution du pouvoir d'achat de ces habitants, car la plupart bénéficient d'allocations en plus de leur revenu fiscal.

Entre 2009 et 2012, la population à bas revenus (couverte par au moins une allocation CAF) a augmenté de 4,5 % dans l'aire, contre seulement +1,8 % dans le référentiel. La population vivant avec le RSA socle non majoré a également davantage augmenté que dans le référentiel. En 2012, 9 000 personnes vivent dans un ménage comprenant au moins un allocataire RSA.

Au total, en 2012, 26 800 habitants de l'aire d'Angoulême vivent avec un bas revenu compensé par la CAF, soit 20 % de la population, comme dans le référentiel (contre 17 % dans le référentiel de cadrage). Pour 24 % des allocataires, les prestations représentent plus de 75 % du revenu. (1,5 point de plus que dans le référentiel).

Ainsi, la part de personnes vivant avec un bas revenu est particulièrement élevée au cœur urbain de l'aire, comme dans les aires du référentiel.